n° 46.

Rapport de deux observations communiquées a l'academie par M. Lecrtache chirurgien gradué a Besiers.

La premiere de ces observations contient l'histoire d'un polype situé derriere le voile du palais gueri par arrachement.

L'autheur attribue l'origine et l'augmentation de cette excroissance, a l'intemperance, la debauche a la reputation d'un homme des plus vigoureux qui devint fatale au malade parce qu'on le craignit et que n'etant point retenu par les sages conseils de ses parents et les remontrances de ses superieurs il se livra a la crapule et au libertinage, et passoit très souvent les nuits en pleine campagne exposé a la pluye aux vents, aux rigueurs des saisons beuvoit et mangeoit avec excez.

Je rapporte en la diminuant cette etiologie de l'autheur pour donner une idée de l'intemperance du raisonnement a laquelle peut donner lieu la manie des explications. Je pourrois pour mon compte citer un certain nombre de malades que j'ay traités de polypes semblables et aux

ARC 13 d. 13 n° 3

quels ~~rien de semblable~~ on ne pouvoit assigner aucune cause antecedante qui eust ~~aucun~~ du rapport avec celles que M. Eustache expose dans son observation

appellé, après un traitement qui avoit eté infructueux il trouva dans la narine gauche une excroissance ~~charnue~~ charnue rougeatre, indolente lisse et polie qu'il crut lieu de juger estre adherente vers le cornet inferieur et du costé de l'apophyse montante de l'os maxillaire et de suite en examinant par la bouche il trouva le voile du palais dejetté en avant par une masse charnüe volumineuse dont l'extremité descendoit de trois lignes plus bas que la luette.

M. Eustache se determina après avoir pris les mesures necessaires pour tenir la bouche invariablement ouverte a inciser dans toute sa longueur a coté de la luette la cloison du palais au moyen d'une sonde crenelée qu'il avoit introduit derriere .. il saisit la tumeur avec des pinces a polype et il observa en tordant cette masse qu'elle communiquoit avec celle qui ~~etoit~~ dans le nez. (Je crois que l'autheur s'est trompé d'expression; car la torsion ~~n'etoit~~ pas possible) enfin il en fit l'extraction et saisit l'ites sa portion qui etoit dans la narine, cette portion fut extraite avec promptitude.

il y a icy un passage de l'extraction de la portion gutturale a l'apprehension de la portion nasale que j'ay peine a entendre car celle cy devoit suivre la premiere, suivant la remarque mesme de l'autheur, ou si la derniere eust tenu au nez l'extraction n'en auroit pu estre faite avec tant de promptitude.

Demie heure apres l'operation, il fit passer du nez dans l'arriere bouche une languette de linge trempée dans le miel rosat. il fit ensuite des injections vulneraires et pansa avec ~~l'onguent beurre~~ une tente chargée d'onguent brun. il me semble que l'introduction de cette ~~tente~~ avoit une indication bien vague : car il falloit n'agir que sur le lieu du pedicule et je ne crois pas que mr Eustache fust sure de cette action topique. l'irritation du reste du nez ~~etoit~~ inutile. Enfin il termina par l'eau verte de Hartmann. le voile du palais se reunit en partie et le malade fut gueri dans 34 jours.

Mr Eustache convient que dans cette operation il a marché sur les traces de Mrs Morand, Manne et Petit qui avant luy avoient divisé le voile du palais, c'est reconnoistre qu'il n'a rien fait qu'on n'eust deja fait, et consequemment qu'il n'a rien ajouté a l'art. j'aurois desiré qu'il eust rapporté si le defaut de continuité dans le voile du palais a donné lieu a quelques phenomenes relatifs a la deglutition. son silence et celuy des autheurs

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

chez lesquels on trouve des exemples de cette division semble indiquer qu'il n'en resulte rien de remarquable, ce qui seroit contraire aux idées que l'on a sur l'usage de cette cloison musculeuse. Quant a la methode que l'autheur a employée, on ne peut rien luy dire sur ce qu'il s'est conformé a ce qu'il a trouvé ecrit : mais je crois que le polype dont il est question, pouvoit sans que l'on coupat le voile du palais, et par la seule action de la ligature, tomber tout entier et d'une maniere plus seurement radicale, et de plus sans le danger de l'hemoragie

Dans un second cas M. L. ne pouvant faire penetrer des pinces a polype dans une narine fit l'incision de cette partie dans le sillon qui est près de la joue. il saisit ensuite la tumeur polypeuse et l'extirpa a deux reprises et pratiqua après un point de suture dont l'inutilité n'est pas difficile a prononcer. Cette observation presente pour point interessant l'incision de la narine sur laquelle l'exemple rassureroit dans les cas ou elle seroit inevitable. Je ne puis assurer que l'operateur pouvoit s'en passer. 7 fevrier 1781. Mardon